

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 17 NOVEMBRE 2014

L'an deux mil quatorze, le 17 novembre à 20H30, le Conseil Municipal de la commune de SAUZON légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Norbert NAUDIN, Maire de SAUZON.

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

▪ **Étaient présents :** Norbert NAUDIN, Pierre GUÉGAN, Cédric MORHEDEC, Yves LOYER, Marie-Pierre GALLEN, Franck GUÉGAN, Baptiste MATEL, Huguette HUEL, Régine KERVIEL, François-Xavier COULON, Thierry MAHÉO, Fabien DRAMARD, Isabelle VILLATTE, Léopold LAMBOTIN, Philippe BERNERY.

Date de convocation :
 10 novembre 2014

▪ **Absents avec pouvoir :** -

Date de publication et d'affichage :
 1^{er} décembre 2014

▪ **Absents sans pouvoir :** -

▪ **Secrétaire :** Léopold LAMBOTIN

Délibération n° 10 de la séance du 17 novembre 2014

REF/N°2014-105 : APPROBATION DE L'INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES ET DES COURS D'EAU

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sauzon, le service en commun d'élaboration des PLU a confié au bureau d'études DCI environnement la réalisation de l'inventaire des zones humides et des cours d'eau.

La carte de localisation des zones humides a été soumise à la consultation du public pendant plus d'un mois en mairie (21 octobre - 23 novembre 2013). Des retours sur le terrain ont été organisés avec les agriculteurs intéressés (23 mars 2014) et les propriétaires en zone constructible (23 et 24 juillet 2014).

96,64 hectares de zones humides ont été recensés soit 4,37 % du territoire communal.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver l'inventaire des zones humides et des cours d'eau sur la commune et de l'intégrer au Plan Local d'Urbanisme (PLU) en cours d'élaboration.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité, l'inventaire des zones humides et des cours d'eau sur la commune et approuve son intégration au Plan Local d'Urbanisme (PLU) en cours d'élaboration.

Compte-rendu en pièce-jointe

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE

Télétransmission le 1^{er} décembre 2014

sous le n° 14-118D2014-105 (matière de l'acte 2-1)

Accusé réception le 1^{er} décembre 2014

Publiée le 1^{er} décembre 2014

Document certifié conforme

Le Maire
 Norbert NAUDIN



BASSIN VERSANT DE BELLE-ILE-EN-MER
INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES ET DES COURS D'EAU

**COMPTE RENDU DES RETOURS TERRAIN ET DE LA REUNION DE VALIDATION DES
 INVENTAIRES**

PRESENTS :

Comités de suivi communaux

Annaïck HUCHET, Maire de Bangor
 Joëlle MATELOT, Mairie de Bangor
 Pascal MAILLET, Adjoint Bangor
 Véronique BERTHO, Maire de Locmaria
 Hervé de la Baume, Mairie de Locmaria
 Bernard GIARD, Adjoint Locmaria
 Frédéric LE GARS, Maire de Palais
 Muriel VALLADE, Adjointe urbanisme Palais
 Geneviève LE CLECH, urbanisme Palais
 Jérôme LE DOUX, urbanisme Palais
 Françoise HEYDON GAUTIER, urbanisme Palais
 Julien FROGER, CCBI
 Gérald MUCH, Belle-Île en Mer Archéologie
 Sylvain LE COZ, DCI ENVIRONNEMENT

COORDONNEES :

Intervenants	Coordonnées
Communauté de Communes de Belle-Ile-en-Mer	CCBI 42 av. Carnot 56360 LE PALAIS Tél.: 02 97 31 83 04 – Fax : 02 97 31 49 46 ccbi@ccbi.fr Benoît ROGNON-SÄÄSKI : 06.78.72.40.44 b-rognon-saaski@ccbi.fr
DCI ENVIRONNEMENT	DCI ENVIRONNEMENT 18, rue de Locronan – 29000 QUIMPER Tel : 02 98 52 00 87 / Fax : 02 98 10 36 26 contact@dci-environnement.fr Sylvain LE COZ : 06 28 83 34 86 s.lecoz@dci-environnement.fr

RETOURS TERRAIN :

Suite aux courriers transmis aux propriétaires de parcelles constructibles concernées par des zones humides, 12 remarques ont été reçues, dont 9 nécessitaient un retour sur le terrain.

Les retours sur le terrain ont été réalisés sur les 4 communes les **23 et 24 juillet 2014**, en présence du propriétaire et de représentants des comités de suivi communaux.

Les visites sur le terrain ont permis de préciser la méthode et les critères de classement des zones humides, et de vérifier la délimitation des zones humides sur ces parcelles.

Toutes les modifications observées sur le terrain ont été prises en compte dans la cartographie définitive.

REUNION DE VALIDATION :

La présentation a débuté par un rappel de la méthodologie, des critères de délimitation et du suivi du dossier.

Toutes les remarques ayant été levées, la cartographie définitive et les résultats ont été présentés pour validation aux comités communaux de suivi.

Communes	Surface zones humides	%
Bangor	145,41 ha	5,69 %
Le Palais	80,81 ha	4,64 %
Locmaria	107,66 ha	5,24 %
Sauzon	96,64 ha	4,37 %

Suite à cette présentation, les comités de suivi ont validé la cartographie.

PROCHAINE ETAPE

Prise d'une délibération en conseil municipal, puis intégration dans le PLU.

BASSIN VERSANT DE BELLE-ILE-EN-MER
INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES ET DES COURS D'EAU

**COMPTE RENDU DES RETOURS TERRAIN ET DE LA REUNION DE VALIDATION DES
 INVENTAIRES**

PRESENTS :

Comités de suivi communaux

Annaïck HUCHET, Maire de Bangor
 Joëlle MATELOT, Mairie de Bangor
 Pascal MAILLET, Adjoint Bangor
 Véronique BERTHO, Maire de Locmaria
 Hervé de la Baume, Mairie de Locmaria
 Bernard GIARD, Adjoint Locmaria
 Frédéric LE GARS, Maire de Palais
 Muriel VALLADE, Adjointe urbanisme Palais
 Geneviève LE CLECH, urbanisme Palais
 Jérôme LE DOUX, urbanisme Palais
 Françoise HEYDON GAUTIER, urbanisme Palais
 Julien FROGER, CCBI
 Gérald MUCH, Belle-Île en Mer Archéologie
 Sylvain LE COZ, DCI ENVIRONNEMENT

COORDONNEES :

Intervenants	Coordonnées
Communauté de Communes de Belle-Ile-en-Mer	CCBI 42 av. Carnot 56360 LE PALAIS Tél.: 02 97 31 83 04 – Fax : 02 97 31 49 46 ccbi@ccbi.fr Benoît ROGNON-SÄÄSKI : 06.78.72.40.44 b-rognon-saaski@ccbi.fr
DCI ENVIRONNEMENT	DCI ENVIRONNEMENT 18, rue de Locronan – 29000 QUIMPER Tel : 02 98 52 00 87 / Fax : 02 98 10 36 26 contact@dcj-environnement.fr Sylvain LE COZ : 06 28 83 34 86 s.lecoz@dcj-environnement.fr

RETOURS TERRAIN :

Suite aux courriers transmis aux propriétaires de parcelles constructibles concernées par des zones humides, 12 remarques ont été reçues, dont 9 nécessitaient un retour sur le terrain.

Les retours sur le terrain ont été réalisés sur les 4 communes les **23 et 24 juillet 2014**, en présence du propriétaire et de représentants des comités de suivi communaux.

Les visites sur le terrain ont permis de préciser la méthode et les critères de classement des zones humides, et de vérifier la délimitation des zones humides sur ces parcelles.

Toutes les modifications observées sur le terrain ont été prises en compte dans la cartographie définitive.

REUNION DE VALIDATION :

La présentation a débuté par un rappel de la méthodologie, des critères de délimitation et du suivi du dossier.

Toutes les remarques ayant été levées, la cartographie définitive et les résultats ont été présentés pour validation aux comités communaux de suivi.

Communes	Surface zones humides	%
Bangor	145,41 ha	5,69 %
Le Palais	80,81 ha	4,64 %
Locmaria	107,66 ha	5,24 %
Sauzon	96,64 ha	4,37 %

Suite à cette présentation, les comités de suivi ont validé la cartographie.

PROCHAINE ETAPE

Prise d'une délibération en conseil municipal, puis intégration dans le PLU.